

AUTOMNE 2022

JUILLET							AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14
11	12	13	14	15	16	17	15*	16	17	18	19	20	21
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28
25	26	27	28	29	30	31	1	1	1	1	2		
							2	2	2				

SEPTEMBRE							OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4						1	2
			2	3									
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9
	3	3	3	3				7	7	7	7		
12	13	14	15	16	17	18	10*	11*	12*	13*	14*	15*	16*
4	4	4	4	4									
19	20	21	22	23	24	25	17*	18	19	20	21	22	23
5	5	5	5	5			7	8	8	8	8		
26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30
6	6	6	6	6			8	9	9	9	9		
							31						
							9						

NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6				1	2	3	4
	10	10	10	10						14	14		
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11
10	11	11	11	11			14	15	15	15	15		
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18
11	12	12	12	12			15						
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25
12	13	13	13	13									
28	29	30					26	27	28	29	30	31	
13	14	14											

AOÛT

10	Épreuve uniforme de langue (EULE)
	Remise des horaires aux étudiant.e.s (13 août à partir de 6 h 30 au 15 août à 16 h)
15*	Date limite de remboursement des frais d'inscription
15	Début de la disponibilité des professeur.e.s
19	Début des cours

SEPTEMBRE

2	Horaire du lundi (reprise du 5 septembre)
5	Congé (Fête du travail)
19	Date limite d'annulation de cours (à l'exception de certains cours intensifs)
	Confirmation de fréquentation scolaire (20 au 22 septembre)

OCTOBRE

3	Journée sans cours (élections provinciales)
	Confirmation de choix de cours et paiement H-23 (8 au 17 octobre)
10	Congé (Action de grâces)
11	Congé (journée de relâche)
	Journées d'étude et d'évaluation (12 au 14 octobre)

DÉCEMBRE

	Journées d'examens (13 au 19 décembre)
14	Épreuve uniforme de langue (EULE)
19	Fin de la session*
20	Première journée d'examen ajoutée à la session en cas de fermeture*
21	Deuxième journée d'examen ajoutée à la session en cas de fermeture*
27	Date limite de remise des notes
29	Mise en ligne des bulletins

Total : 83 journées

HIVER 2023

JANVIER							FÉVRIER							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
						1				1	2	3	4	5
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	
							3	3	3	3	3			
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	
							4	4	4	4	4			
16*	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	
							5	5	5	5	5			
23	24	25	26	27	28	29	27	28						
1	1	1	1	1			6	6						
30	31													
2	2													

MARS							AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4*	5*						1	2
		6	6	6									
6*	7*	8*	9*	10*	11*	12*	3	4	5	6	7	8	9
7	7	7	7	7			10	10	10	10			
13*	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
								10		11	11		
20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
8	8	8	8	8			11	11	11	12	12		
27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30
9	9	9	9	9			12	12	12	13	13		

MAI							JUIN							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
	13	13	13	14	14									
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	
14	14	14	15	15										
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	
15	15	15	15											
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	
29	30	31					26	27	28	29	30			

JANVIER

3	Date limite pour les demandes de révisions de notes A-22
9	Date limite pour la remise des notes après les révisions A-22
12	Journée pédagogique
	Remise des horaires aux étudiants (14 janv. à partir de 6 h 30 au 16 janv. à 16 h)
16*	Date limite de remboursement des frais d'inscription
23	Début des cours

FÉVRIER

14	Date limite d'annulation de cours (à l'exception de certains cours intensifs)
	Confirmation de fréquentation scolaire (15 au 17 février)

MARS

	Confirmation de choix de cours et paiement A-23 (4 au 13 mars)
	Journées d'étude et d'évaluation (13 au 15 mars)
	Congés (2 journées de relâche) (16 et 17 mars)

AVRIL

7	Congé (Vendredi Saint)
10	Congé (lundi de Pâques)
11	Horaire du vendredi (reprise du 7 avril)
12	Sciences humaines en action! (journée sans cours)

MAI

17	Épreuve uniforme de langue (EULE)
18	Horaire du mercredi (reprise du 17 mai)
	Journées d'examens (19, 23 au 25 mai)
22	Journée sans cours
25	Fin de la session*
26	Première journée d'examen ajoutée à la session en cas de fermeture*
29	Deuxième journée d'examen ajoutée à la session en cas de fermeture*

JUIN

1	Date limite de remise des notes
2	Mise en ligne des bulletins
5	Journée pédagogique
7	Date limite pour les demandes de révision de notes H-23
13	Date limite pour la remise des notes après les révisions H-23
13	Dernière journée de la disponibilité des professeur.e.s

Total : 83 journées

Ce calendrier concerne les activités régulières seulement.

Les chiffres sous les journées de cours correspondent aux semaines de la session.

* La date de fin de session peut être modifiée en cas de jours de cours perdu, veuillez vous référer à la page suivante pour connaître les modalités de reprise.

Tout jour de cours perdu doit, en principe, être repris.

Pour les deux premiers jours de cours à reprendre, la responsabilité de modifier le calendrier scolaire revient à la Direction des études. Elle applique alors les modalités décrites plus bas, pour l'une et l'autre session, dans la mesure où une modification peut être annoncée assez tôt pour être réalisable.

Pour tout cas exceptionnel allant au-delà de ces balises, la modification du calendrier scolaire est décidée au Conseil d'administration, après les consultations prévues au Règlement de régie interne du Collège.

Les modalités suivantes s'appliqueront en cas de jour de cours perdu :

AUTOMNE 2022

Premier jour de cours perdu :

Le 13 décembre sera un jour de cours.
Journées d'examens : 14 (EULE), 15, 16, 19 et 20 décembre
Date limite de remise des notes : 28 décembre
Mise en ligne du bulletin : 29 décembre
Date limite pour les demandes de révision de notes : 3 janvier
Date limite pour la remise des notes après les révisions : 9 janvier

Deuxième jour de cours perdu :

Les 13 et 15 décembre seront des jours de cours.
Journées d'examens : 14 (EULE), 16, 19, 20 et 21 décembre
Date limite de remise des notes : 29 décembre
Mise en ligne du bulletin : 30 décembre
Date limite pour les demandes de révision de notes : 4 janvier
Date limite pour la remise des notes après les révisions : 10 janvier

HIVER 2023

Premier jour de cours perdu :

Le 19 mai sera un jour de cours.
Journées d'examens : 17 (EULE), 23, 24, 25 et 26 mai
Date limite de remise des notes : 2 juin
Mise en ligne du bulletin : 5 juin
Date limite pour les demandes de révision de notes : 8 juin
Date limite pour la remise des notes après les révisions : 13 juin

Deuxième jour de cours perdu :

Les 19 et 23 mai seront des jours de cours.
Journées d'examens : 17 (EULE), 24, 25, 26 et 29 mai
Date limite de remise des notes : 5 juin
Mise en ligne du bulletin : 6 juin
Date limite pour les demandes de révision de notes : 9 juin
Date limite pour la remise des notes après les révisions : 13 juin

Le 22 mai est une journée fériée pour le personnel non enseignant.

Si les modalités de modification doivent s'appliquer, le Service de l'organisation et du cheminement scolaires assurera les communications nécessaires.